



Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis



MSDRO 21 P25

Didactique du droit II

**Evaluer des compétences en droit
(l'évaluation critériée de tâches complexes)**

1

**Evaluer des compétences,
remarques introductives**

G. Roduit 2

2

Une évaluation critériée

= une évaluation qui utilise
plusieurs critères distincts pour
juger les productions des élèves



augmenter le nombre de points
de vue pour avoir une vision plus
complète des diverses qualités du
travail des élèves

(Ne pas se contenter de
l'exactitude !)



**communiquer avec les élèves au
sujet de leurs apprentissages**



évaluer une tâche complexe

G. Roduit

3

3

Un rappel sur la définition d'une compétence

= la possibilité pour un individu, de
mobiliser un ensemble intégré de
ressources (des savoirs, des savoir-
faire, des savoir-être) en vue de
résoudre une tâche relativement
complexe

$$C = \left[\begin{array}{c} \text{Ressources} \\ S, S-F, S-E \end{array} \right] * \left[\begin{array}{c} \text{Résolution} \\ \text{d'une} \\ \text{tâche} \\ \text{complexe} \end{array} \right]$$

Mobilisation

G. Roduit

4

4

Evaluer des compétences, possible ?

Oui, mais... il y a de nombreuses difficultés pratiques et des doutes sur la légitimité d'une telle pratique !

De plus, on n'évalue que les traces visibles laissées par les élèves lors de l'exercice de ces compétences !

On ne peut donc mesurer que des approximations de la compétence en analysant les productions issues d'activités imaginées pour refléter cette compétence !

(cf. l'article de Meyer mis à disposition sur www.gaius.ch et l'ouvrage dirigé par B. Rey, *L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel*, de Boeck, 2014; en particulier la contribution de M. Crahay)

G. Roduit

5

5

Des principes pour évaluer des compétences

- Alternier l'évaluation de la maîtrise des ressources et l'évaluation de l'acquisition des compétences
- Evaluer seulement les compétences qui ont fait l'objet d'un apprentissage
- La situation d'évaluation ne devrait pas être plus difficile que les situations d'apprentissage

• Règle des 2/3

?

- exercer au moins 3x la compétence avant d'évaluer
- tester au moins 3x la compétence durant l'année
- tester 3x la maîtrise d'un critère dans l'évaluation
- et les seuils de réussite fixés au 2/3

G. Roduit

6

6

Quelques étapes pour construire une grille d'évaluation critériée

G. Roduit

7

7

Construire une grille critériée

1. Choisir une compétence juridique à évaluer
2. Déterminer la famille de tâches complexes propres à la compétence évaluée
3. Déterminer les critères adéquats pour chaque compétence évaluée
4. Déterminer les indicateurs adéquats de chaque critère
5. « Chiffrer » l'évaluation des critères

(cf. l'article de Gerard mis à disposition sur www.gaius.ch et l'ouvrage du même auteur : *Evaluer des compétences, Guide pratique*, de Boeck, 2009)

G. Roduit

8

8

1. Choisir une compétence juridique à évaluer

- Identifier les différents usages du droit dans les médias
- Déterminer les enjeux juridiques d'une question sociale actuelle faisant débat
- Trouver les règles légales topiques d'un cas d'espèce
- Communiquer un savoir juridique sous la forme d'un schéma, d'un tableau, ...
- Déterminer une solution juridique d'un cas d'espèce en développant un raisonnement juridique approprié
- Justifier une décision juridique à l'aide d'une argumentation invoquant les sources du droit
- Analyser un processus législatif à la lumière des valeurs d'un État démocratique
- ...

G. Roduit

9

9

2. Déterminer la famille de tâches complexes propres à la compétence évaluée

Des situations / tâches inédites,
mais suffisamment équivalentes à
ce qui a été fait en classe

- ➡ paramétrage (invariants)
- ➡ habillage des situations (mises en scène)

Exemples

- élaborer des schémas pour représenter le fonctionnement d'une institution juridique
- résoudre des cas pratiques selon une démarche respectant le syllogisme judiciaire

G. Roduit

10

10

3. Déterminer les critères adéquats pour chaque compétence évaluée

Un critère = un point de vue dans lequel on se place pour juger d'une qualité attendue de l'objet d'évaluation

(= les différents regards que l'enseignant va porter sur les productions des élèves)

Les critères doivent être **indépendants** les uns des autres afin de ne pas évaluer deux fois la même chose !

Ces critères devraient être également *pertinents, pondérés et peu nombreux*.

G. Roduit

11

11

Des critères principaux (minimaux) :

L'*exactitude* ou la *correction* : utilisation correcte des savoirs et outils de la discipline

La *pertinence* : adéquation de la production à la situation (hors sujet)

La *cohérence* : utilisation d'une démarche logique sans contradiction interne

La *complétude* : développement et exhaustivité de la réponse

La *sélection* des informations : choix des éléments topiques

Des critères secondaires :

La *lisibilité* ou la *mise en relief* des informations

Le *soin* ou la qualité de la présentation du travail

L'*originalité* de la production

L'*orthographe* et la correction du langage

Prise en compte de *références* (notes, citations, bibliographie)

G. Roduit

12

12

4. Déterminer les indicateurs adéquats de chaque critère

Les indicateurs = les éléments concrets qui pourront être observés dans les productions d'élèves et qui témoignent de la maîtrise ou non du critère
(= ce qui apporte de l'information et donne une indication)

Si le critère est général et abstrait, l'indicateur est **contextualisé** (il se réfère à une situation précise) et **concret** (on peut directement l'observer) !

G. Roduit

13

13

Comment choisir les indicateurs ?

- Dans chaque situation, une liste de vérification permet de contrôler *l'exactitude* des informations
- Dans la situation X, pour être *pertinent* il faut faire... (utiliser tel vocabulaire, respecter les étapes de la démarche de résolution d'un cas, ...)
- Dans la situation Y, pour être *cohérent* il faut faire... (citer les règles légales topiques ou des exemples en lien avec la loi, rédiger une synthèse sans contradiction interne,...)
- Dans la situation Z, *mettre en relief les informations* revient à ... (utiliser des couleurs, des titres, des légendes, des majuscules, des encadrés ...)

G. Roduit

14

14

Des critères et des indicateurs pour acheter une maison ?

Le coût

- Le prix d'achat
- Le prix de l'entretien
- Le prix des assurances, des impôts,...

L'espace

- La surface totale, des pièces
- Le nombre de pièces
- La grandeur du jardin,...

L'esthétique

- Le style architectural
- Les matériaux
- La vue, l'emplacement,...

La durabilité

- L'efficacité énergétique du bâtiment
- L'accessibilité en transport public
- La provenance de l'électricité,...

15

15

Exercice : retour sur vos propositions du dernier cours

Reprenons maintenant vos propositions de critères d'évaluation d'un schéma, et :

- distinguons les éléments qui correspondent à des critères et ceux qui correspondent à ces indicateurs,
- complétons la liste des critères pertinents pour ce type d'activité,
- complétons la liste des indicateurs pertinents par critère retenu.

G. Roduit

16

16

- Exactitude = les infos données sont exactes
 - Clarté du schéma
 - Juste hiérarchisation des pouvoirs = reflet de la réalité ?
cohérence ?
 - Exhaustivité = les infos sont-elles complètes ?
 - Créativité (dessins, couleurs)
 - Soins :
 - Exactitude des termes
 - Complétude du schéma
 - Propreté / lisibilité (couleurs, flèches, soin apporté)
 - Logique des relations entre les éléments
 - Capacité à sélectionner les informations pertinentes
- 1) Structure respectée (hiérarchie par la même chose)
 - 2) exactitude des informations
 - 3) Hiérarchie
 - 4) clarté de la présentation du schéma.
 - 5) Sélection d'informations (pertinentes)

G. Roduit

17

17

Évaluer un schéma présentant une institution juridique

Critères	Indicateurs
Critère 1 : Pertinence (le schéma réalisé respecte les consignes données)	- présence des 3 pouvoirs - un schéma en arbre avec flèches - niveau fédéral + niveau cantonal - ... (= reprendre les consignes)
Critère 2 : Exactitude (le schéma réalisé comporte des éléments corrects du point de vue juridique)	→ noms des 3 pouvoirs → noms des autorités politiques → ... (faire la liste des valeurs juridiques et vérifier leur exactitude)
Critère 3 : Exhaustivité (le schéma réalisé comporte toutes les informations essentielles qu'il fallait sélectionner)	- 3 pouvoirs (pas 2 ?) → vérifier si les informations essentielles ont été sélectionnées et présentées
Critère 4 : Cohérence (les éléments du schéma sont reliés de manière logique entre eux)	- la pose des flèches - la légende des flèches - la hiérarchie des éléments du schéma
Critère 5 : Soins (le schéma est présenté de manière lisible et propre)	- présence de couleurs - densité et utilisation de l'espace (mise en page aérée et non toute la page) - flèches à la règle - ...

G. Roduit

18

18

5. « Chiffrer » l'évaluation des critères

- Une tarification prévue pour chaque critère :
oui/non; acquis/non acquis; - -- + ++;
0pt/1pt/2pts/3pts
- Un seuil de réussite pour chaque critère :
au moins x oui / x acquis / x + / x pts
(règle des 2/3)
- Une pondération de chaque critère :
1 critère vaut x %; 1 critère à un coefficient x
- Un barème pour établir la note finale :
 - $6 = x$ à y pts, $5,5 = z$ à y pts, ...
 - Note = $(x \text{ pts obtenus} : \text{nbre de pts total}) \times 5 + 1$
 - selon le nombre de critères maîtrisés...
(règle des 2/3)

G. Roduit

19

19

Construire une grille
d'évaluation critériée pour la
résolution de cas en droit

G. Roduit

20

20

Une démarche de résolution de cas en droit

- 1. Etablir les faits pertinents et les qualifier juridiquement**
(les parties, les dates et lieux, les actes juridiques effectués)
- 2. Déterminer la/les question/s juridique/s à traiter**
(les principaux enjeux juridiques : qui ? veut quoi ? de qui ?...)
- 3. Trouver la/les règle/s légale/s applicables**
(quelle/s règle/s juridique/s est concernée/s)
- 4. Déterminer les conditions d'application et la conséquence juridique de chaque règle légale applicable**
(lire la/les règle/s légale/s concernée/s)
- 5. Vérifier l'application de chaque règle légale aux éléments de l'état de fait**
(établir le syllogisme de chaque règle retenue : faire les liens entre les faits et les règles légales retenues)
- 6. Proposer une solution au cas d'espèce**
(répondre de manière argumentée à la/aux question/s juridique/s)

G. Roduit

21

21

Exercice : comment évaluer une tâche complexe en droit ?

La résolution de cas

Voici deux copies d'élèves ayant résolu deux cas lors d'une évaluation de droit.

Lisez ces copies et identifiez les difficultés qui ne manqueront pas d'apparaître lorsque vous vous mettrez à les corriger...

G. Roduit

22

22

Quelles difficultés pour évaluer la résolution de cas en droit ?

- Ecart entre le corrigé et les solutions des élèves
- Nombre variable d'articles utilisés pour la résolution
- Des articles différents pour résoudre le même cas
- Des articles « hors sujet » mais analysés correctement
- Un nombre différent d'éléments explicatifs donnés, un approfondissement varié de la résolution des cas
- Des réponses correctes sans un développement suffisant ou inversement
- ...

G. Roduit

23

23

Evaluer des raisonnements juridiques, pas seulement la réponse finale...

Mettre l'accent sur l'évaluation de la rigueur des raisonnements proposés en regardant surtout :

- la structure des productions,
- la terminologie adoptée,
- la logique des éléments explicatifs,
- l'exactitude de la présentation de la majeure...

G. Roduit

24

24

Des critères et des indicateurs pour évaluer la résolution de cas

G. Roduit 25

25

Exercice : comment évaluer une tâche complexe en droit ?

Complétez le canevas de grille d'évaluation critériée présenté précédemment afin d'évaluer le plus efficacement possible les copies des élèves.

Pour ce faire, par groupes, vous vous mettez d'accord et vous déterminez :

- **les indicateurs de chacun des critères donnés**
- une tarification pour évaluer **chaque critère**,
- un seuil de réussite pour la maîtrise de chaque critère et une pondération,
- un barème permettant d'attribuer une note entre 1 et 6.

G. Roduit 26

26

Grille d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs, tarification, pondération et résultats par critère
Critère 1 : Pertinence Les réponses correspondent à une résolution de cas type	- 6 étapes - article différent	selon nbr étapes 2 pts selon article différent 1 pr 20%
Critère 2 : Cohérence Des liens logiques existent entre les différents éléments des réponses	- entre les étapes (grammaticale) (étape 1 → étape 5, étape 2 → étape 6)	étape 1 → 5 ↳ oui / plutôt oui / plutôt non / non 4 pr 40% étape 2 → 6 ↳ réponse à la question 1 pr oui / non
Critère 3 : sélection et exactitude des informations Les réponses contiennent des éléments exacts du point de vue juridique et sélectionnés correctement	- choix article - citation article - terminologie - majeur	- ordre des étapes 1 pr 0.5 pr 30% 2 pts (selon nbr de termes corrects) Plus que les autres (selon conditions)
Critère 4 : soin, orthographe et syntaxe	- nbr fautes - nature	> 10 fautes 0 < 10 fautes 1 10%

Barème :

Note finale :

G. Roduit

27

27

Grille d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs, tarification, pondération et résultats par critère
Critère 1 : Pertinence Les réponses correspondent à une résolution de cas type	- 6 étapes - article différent	selon nbr étapes 2 pts selon article différent 1 pr 20%
Critère 2 : Cohérence Des liens logiques existent entre les différents éléments des réponses	- entre les étapes (grammaticale) (étape 1 → étape 5, étape 2 → étape 6)	étape 1 → 5 ↳ oui / plutôt oui / plutôt non / non 4 pr 40% étape 2 → 6 ↳ réponse à la question 1 pr oui / non
Critère 3 : sélection et exactitude des informations Les réponses contiennent des éléments exacts du point de vue juridique et sélectionnés correctement	- choix article - citation article - terminologie - majeur	- ordre des étapes 1 pr 0.5 pr 30% 2 pts (selon nbr de termes corrects) Plus que les autres (selon conditions)
Critère 4 : soin, orthographe et syntaxe	- nbr fautes - nature	> 10 fautes 0 < 10 fautes 1 10%

Barème :

Note finale :

G. Roduit

28

28

Grille d'évaluation :		
Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs, tarification, pondération et résultats par critère
Critère 1 : Pertinence Les réponses correspondent à une résolution de cas type	- Chronologie des étapes : 6 étapes visibles ? - Correctement ordonnées ?	x1 6 6
Critère 2 : Cohérence Des liens logiques existent entre les différents éléments des réponses	1 Les étapes sont logiquement liées ? oui oui, mais 2 Les étapes 2-6 sont liées ? oui 2 " 1-5 " " 3 étapes clés ? 2 " 3-4 " "	x2 7 14
Critère 3 : sélection et exactitude des informations Les réponses contiennent des éléments exacts du point de vue juridique et sélectionnés correctement	- citée de manière correcte - pertinence des notions citées - utilisation correcte de la règle - réponse utilisable pas un avocat ?	x2
Critère 4 : soin, orthographe et syntaxe	# fautes # syntaxe # lisibilité	
Barème :		Note finale :

G. Roduit

29

29

Critère	Indicateurs
Pertinence <i>(Les réponses correspondent à une résolution de cas type)</i>	- x règles légales différentes ont été utilisées - Les syllogismes apparaissent clairement et sont posés correctement - Toutes les étapes du raisonnement sont présentes et figurent dans l'ordre - la qualification des faits et l'identification des parties - la formulation des questions juridiques - la détermination des bases légales topiques - les conditions d'application des bases légales - l'application des bases légales à l'état de fait - une solution au cas

G. Roduit

30

30

Critère	Indicateurs
Cohérence <i>(Des liens logiques existent entre les différents éléments des réponses)</i>	• Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés et les questions posées • Il existe des liens logiques entre les questions posées et les règles légales utilisées • Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés et les conditions d'application des règles légales utilisées • Il existe des liens logiques entre les conditions d'application des règles utilisées et l'application de ces règles aux cas d'espèce • Il existe des liens logiques entre les conséquences juridiques des règles légales utilisées et leur application aux cas d'espèce • Il existe des liens logiques entre les questions posées et les solutions proposées • Le raisonnement ne comporte pas d'éléments superflus à l'analyse (pas de digressions)

G. Roduit 31

31

Critère	Indicateurs
Sélection et exactitude des informations <i>(Les réponses contiennent des éléments exacts du point de vue juridique et sélectionnés correctement)</i>	• Les faits sont correctement identifiés • Les qualités des parties sont déterminées correctement • Les bases légales topiques sont correctement sélectionnées • Les conséquences juridiques et les conditions d'application des bases légales sélectionnées sont déterminées correctement : 1. Art. X : conséquence..., conditions ... 2. ... • Les solutions sont plausibles du point de vue juridique (elles pourraient être admises par un tribunal ou défendues par un juriste) • Des références correctes sont faites à la jurisprudence, à la doctrine ou aux éléments vus aux cours

G. Roduit 32

32

Critère	Indicateurs
Langue et vocabulaire <i>(Les réponses sont rédigées en français et utilisent des termes juridiques adéquats)</i>	- Les termes juridiques sont utilisés à bon escient : - les termes juridiques du domaine sont utilisés (pas de vocabulaire du langage commun) - les termes juridiques sont correctement utilisés - La copie ne contient pas d'erreurs d'orthographe - la syntaxe est correctement utilisée
Critère	Indicateurs
Lisibilité et soin <i>(Les réponses sont présentées de manière lisible et avec soin)</i>	- Les étapes du raisonnement sont mises en évidence (paragraphes distincts, numérotation, titres, ...) - L'écriture est lisible - La copie ne contient pas de ratures - Le texte respecte l'espace à disposition

G. Roduit

33

33

Critères	Indicateurs
Critère 1 : Pertinence Les réponses correspondent à une résolution de cas	Les 6 étapes de la démarche de résolution d'un cas pratique en droit sont présentes Les syllogismes juridiques apparaissent clairement et sont posés correctement Au moins 3 raisonnements distincts et complets ont été réalisés à partir de 3 règles légales différentes
Critère 2 : Cohérence Des liens logiques existent entre les différents éléments des réponses	Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés, les questions posées et les règles légales choisies Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés, les conditions d'application des règles légales utilisées et l'application de ces conditions aux cas d'espèce Il existe des liens logiques entre les questions posées, les conséquences juridiques des règles utilisées et les solutions des cas proposées Les raisonnements ne comportent pas d'éléments superflus à l'analyse (pas de digressions ou de redites)
Critère 3 : Sélection et exactitude des informations Les réponses contiennent des éléments exacts du point de vue juridique et sélectionnés correctement	Les faits du cas d'espèce sont qualifiés juridiquement et les parties sont identifiées correctement Les questions sont formulées de manière juridique Les règles légales sont sélectionnées correctement Les conséquences juridiques et les conditions d'application des règles légales utilisées sont analysées correctement Les solutions des cas proposées sont plausibles du point de vue juridique
Critère 4 : soin, orthographe et syntaxe	L'écriture est lisible et il n'y a pas de rature Les réponses comprennent moins de 8 erreurs d'orthographe Les réponses comprennent moins de 5 erreurs de syntaxe

G. Roduit

34

34

Tarifier, pondérer et calculer la note d'une résolution de cas

G. Roduit

35

35

L'approche *sommative* sur les indicateurs

Critères	Indicateurs	Tarification	Pondération	Pts obtenus
1.	a) b) c) ...	0 pt / 1 pt 0 pt / 2 pt 0 pt / 1 pt / 2pt ...	x pts / 18 pts 40 %	(x pts : 18) x 40 = pts
2.				
...				
Total des points obtenus				 pts
Barème : 6 = 90 à 100 pts, 5.5 = 80 à 89 pts, 5 = 70 à 79 pts, 4.5 = 60 à 69 pts, 4 = 50 à 59 , 3.5 = 40 à 49 pts, 3 = 30 à 39 pts, 2.5 = 20 à 29 pts, 2 = 10 à 19 pts, 1.5 = 1 à 10 pts, 1 = 0 pt				Note :

G. Roduit

36

36

L'approche *sommative* sur les critères

Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs	Tarification et pondération de chaque critère		Résultat par critère
1.	a) b) c) ...	- _____ + - _____ + - _____ +	0 pt 2 pts	1 pt 3 pts	(pts obtenus : 3) x « Y % » =
			(0 pt = aucune maîtrise 1 pt = maîtrise partielle 2 pts = maîtrise minimale 3 pts = bonne maîtrise)		
			Pondération par critère : Y %		
Barème : [(nbre de pts total / 100) x 5] + 1 (ou 6 = 90 à 100 pts, 5.5 = 80 à 89 pts, 5 = 70 à 79 pts, 4.5 = 60 à 69 pts, 4 = 50 à 59 , 3.5 = 40 à 49 pts, 3 = 30 à 39 pts, 2.5 = 20 à 29 pts, 2 = 10 à 19 pts, 1.5 = 1 à 9 pts, 1 = 0 pt)					Note :

G. Roduit

37

37

Une proposition de grille critériée
pour évaluer la résolution de cas

G. Roduit

38

38

Evaluation n° x : *Domaine juridique concerné*

Les cas suivants relèvent de la pure fiction... Ils ont été imaginés juste pour les besoins d'une réflexion juridique à évaluer !

1. ... (donnée du cas n° 1)

Quid iuris ?

(espace pour la production des élèves)

2. ... (donnée du cas n° 2)

Quid iuris ?

(espace pour la production des élèves)

G. Roduit

39

39

Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs	Tarification	Résultats par critère
Critère 1 : Pertinence Les réponses correspondent à une résolution de cas	Les 6 étapes de la démarche de résolution d'un cas pratique en droit sont présentes Les syllogismes juridiques apparaissent clairement et sont posés correctement Au moins 3 raisonnements distincts et complets ont été réalisés à partir de 3 règles légales différentes	- _____ + - _____ + - _____ +	0 pt 1 pt 2 pts 3 pts	Pondération : x 2
Critère 2 : Cohérence Des liens logiques existent entre les différents éléments des réponses	Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés, les questions posées et les règles légales choisies Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés, les questions posées et l'application des règles légales utilisées et l'application de ces règles à l'espèce Il existe des liens logiques entre les questions posées et les règles utilisées et les solutions des cas Les raisonnements ne comportent pas de digressions ou de redites	- _____ + - _____ + - _____ + - _____ +	0 pt 1 pt 2 pts 3 pts	Pondération : x 3
Critère 3 : Sélection et exactitude des informations Les réponses contiennent des éléments exacts du point de vue juridique et correspondent aux éléments attendus	Les faits du cas sont correctement résumés Les règles choisies sont pertinentes Les conclusions sont correctes Les conclusions sont conformes aux règles choisies Les solutions sont conformes au point de vue juridique	- _____ + - _____ + - _____ + - _____ + - _____ +	0 pt 1 pt 2 pts 3 pts	Pondération : x 3
Critère 4 : Soins, orthographe et syntaxe	L'écriture est soignée Les réponses contiennent au maximum 5 erreurs d'orthographe Les réponses contiennent au maximum 5 erreurs de syntaxe	- _____ + - _____ + - _____ +	0 pt 1 pt 2 pts 3 pts	Pondération : x1
Explication de la tarification des critères : 0 pt = aucune maîtrise 2 pts = maîtrise minimale		Total des pts (sur 27 pts) : Note : [(nbre de pts obtenus / 27) x 5] + 1		
1 pt = maîtrise insuffisante 3 pts = bonne maîtrise				

G. Roduit

40

40

Exercice : comment évaluer une tâche complexe en droit ?

- Maintenant que vous avez votre grille d'évaluation critériée pour la résolution de cas en droit, corrigez les deux copies distribuées précédemment !
- Comment utiliseriez-vous cette grille pour parler avec ces élèves de leurs apprentissages en droit ?
- Mettez en évidence les difficultés rencontrées dans l'utilisation de cette grille...

G. Roduit 41

41

Les avantages et les inconvénients des grilles critériées

G. Roduit 42

42

L'approche *purement critériée*

Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs	Tarification et seuil de réussite pour chaque critère		Résultat par critère
Critères minimaux					
1.	a) b) c) ...	- _____ + - _____ + - _____ +	0 pt 2 pts	1 pt 3 pts	Maîtrisé / Non maîtrisé
			(0 pt = aucune maîtrise 1 pt = maîtrise partielle 2 pts = maîtrise minimale 3 pts = bonne maîtrise)		
			Seuil de réussite du critère : 2 pts		
2.					
3.					
Critères secondaires					
1.					(règle des 2/3)
2.					

G. Roduit

43

43

Des notes pour l'approche *purement critériée*...

Pour la compétence x...	Note	
➤ 0 critère minimal + 0 critère secondaire maîtrisé	Echec	1
➤ 0 critère minimal + 1 critère secondaire maîtrisé		1,5
➤ 0 critère minimal + 2 critères secondaires maîtrisés		2
➤ 0 critère minimal + 3 critères secondaires maîtrisés		2,5
➤ 1 critère minimal maîtrisé		3
➤ 2 critères minimaux maîtrisés		3,5
➤ 3 critères minimaux maîtrisés	Réussite	4
➤ 4 critères minimaux maîtrisés		4,5
➤ 4 critères minimaux + 1 critère secondaire maîtrisés		5
➤ 4 critères minimaux + 2 critères secondaires maîtrisés		5,5
➤ 4 critères minimaux + 3 critères secondaires maîtrisés		6

G. Roduit

44

44

Une comparaison des différentes approches :

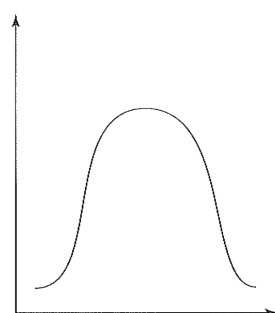
Approche sommative	Approche sommative pondérée	Approche purement critériée
Résultats par critère :		
Principaux • 4 pts sur 5 pts • 2 pts sur 9 pts • 9 pts sur 15 pts Secondaires 4) 4 pts sur 4 pts 5) 4 pts sur 4 pts Total : 23 pts sur 37 pts Note : $((23 / 37) \times 5) + 1 = 4,1$	Principaux • $4/5 \times 20 = 16$ • $2/9 \times 20 = 4,4$ • $9/15 \times 30 = 18$ Secondaires • $4/4 \times 10 = 10$ • $4/4 \times 20 = 20$ Total : 68,4 / 100 Note : $((68,4/100) \times 5) + 1 = 4,4$	Principaux • maîtrisé • non maîtrisé • non maîtrisé Secondaires • maîtrisé • maîtrisé 1 minimal + 2 critères secondaires maîtrisés Note : 3,5

G. Roduit

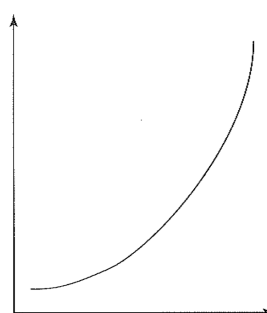
45

45

Une pédagogie de la réussite : vers la maîtrise maximale



Courbe de Gauss
(culture de l'échec)



Courbe en J
(culture de la réussite)

GERARD F.-M., *Evaluer des compétences; guide pratique*, de Boeck, p. 104

G. Roduit

46

46

Des grilles d'évaluation complexes, mais...

- des grilles qui permettent de communiquer clairement et dans le détail avec les élèves au sujet de leurs apprentissages en droit !
- des grilles utilisables non seulement pour les évaluations certificatives, mais tout au long des apprentissages

G. Roduit

47

47

Des grilles d'évaluation complexes, mais...

- des grilles utilisables pour toutes les tâches complexes de la même famille de situations !
(sauf pour la liste de vérification du critère de l'exactitude qui varie forcément)
- Des grilles modulables et adaptables à souhait pour diverses familles de situations en droit
(les critères et leurs indicateurs étant relativement stables pour une même discipline)

G. Roduit

48

48

Les grilles critériées du MSDRO31 et MSDRO21

G. Roduit

49

49

La grille d'évaluation pour la certification du module MSDRO 31

Critères	Indicateurs	Pondération des critères
Critère 1 : pertinence Les productions des étudiant·e·s sont en adéquation avec ce qui est demandé (la réalisation des activités à distance ; l'analyse d'un dispositif travaillant une compétence juridique pour l'examen)	<i>Pour les activités des enseignements à distance</i> Les délais ont été respectés. Les documents demandés ont été réalisés et déposés sur www.galus.ch . Les interventions demandées sur www.galus.ch ont été faites.	10 %
	<i>Pour l'examen</i> Des modèles d'enseignement et des dispositifs didactiques spécifiques sont identifiés et critiqués. Au moins une tâche complexe est critiquée ou proposée. Une compétence juridique est critiquée ou proposée. Des éléments d'explication pertinents et originaux sont proposés.	10 %
Critère 2 : cohérence La production des étudiant·e·s lors de l'examen est en lien logique avec les éléments théoriques vus durant le cours de didactique	Les commentaires sur les objectifs et les consignes correspondent aux critiques vues au cours et montrent la maîtrise de leur formulation. Les commentaires sur les niveaux taxonomiques des activités correspondent aux critiques vues au cours ; ils montrent que l'on sait identifier ces derniers et proposer des activités qui varient les niveaux taxonomiques. Les commentaires sur les dispositifs didactiques et les modèles d'enseignement correspondent aux critiques vues au cours et montrent que l'on sait varier son enseignement. Les commentaires sur les compétences juridiques correspondent aux critiques vues au cours et montrent que les enjeux de l'enseignement par compétences sont connus. Aucun élément superflu à l'analyse (digression, redite, ...) n'est présent.	40 %
Critère 3 : sélection et exactitude des informations La production des étudiant·e·s lors de l'examen comporte des informations correctes et essentielles du point de vue juridique et didactique	Les réponses apportées ne comportent pas d'erreurs juridiques ou didactiques. Les erreurs didactiques et pédagogiques de la planification ont été repérées, notamment concernant la conceptualisation et la problématisation de l'enseignement, l'organisation et la gestion des activités individuelles et collectives en classe. Les erreurs juridiques ont été repérées et les informations juridiques essentielles de la matière traitée ont été identifiées, notamment concernant la matrice disciplinaire et la transposition didactique en droit. La terminologie juridique et didactique est utilisée correctement.	40 %

G. Roduit

50

50

5152